

Paris, le 06 juillet 2016

CYCLES HORAIRES: UN CHANGEMENT VOULU PAR UN SYNDICAT ET L'ADMINISTRATION AVANT LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES, MAIS PAS POUR LE BÉNÉFICE DE TOUS LES COLLÈGUES.

La FPIP VOUS INFORME DES RÉSULTATS DU CTRPN du 5 juillet 2016. CES CYCLES HORAIRES SERONT MIS EN PLACE POUR LE 1er JANVIER 2017.

Les cycles qui sont supprimés de l'IGOT sont les suivants :

- Le cycle 6/2 et le cycle 3/2.
- Le cycle 4/2 avec bascule. (Le cycle 4/2 actuel n'existera plus que sur le mode suivant: 4 AM RL RC 4 M RL RC).

Sont intégrés dans l'IGOT :

- Le régime hebdomadaire en horaire variable
- Le vendredi fort
- **Le 4/2 compressé** (à toi collègue de juger...)
- Le 2/2 en vacation 12h08
- Le 3/3 en vacation 12h08
- Le 2/2/3 en vacation 12h08
- Le 2/2/3 en vacation 11h08 (DCPAF et DCSP).

Pour info, dans les petites circonscriptions les collègues ne pourront pas bénéficier du cycle dit "du vendredi fort".

De même suite, pour les circonscriptions de moyennes à plus importantes, des **services devront être supprimés** afin que les DDSP puissent mettre en place ce cycle.

Toujours pour ce cycle, la vacation serait 14H/23H31.

Pour le cycle 4/2 compressé, **les collègues devront travailler 8 jours avec une coupure de un jour de repos seulement. Bon courage**

LA FPIP, COMME A SON HABITUDE ÉVITERA TOUTE CRITIQUE DE BAS ÉTAGE ENVERS NOS SYNDICATS DITS "MAJORITAIRES", CAR TOI COLLÈGUE TU ES À MÊME DE JUGER CE QUI EST BON POUR TOI.

PROCHAINEMENT : LE TOPO DU PROTOCOLE VU PAR LA FPIP.